

Formation mixte :
E-learning (4h) + 1 jour en classe virtuelle (7h)
**PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DE LA
PERTE D'AUTONOMIE**

Objectifs

- Décrire le processus du vieillissement et identifier les troubles et pathologies associés
- Repérer les risques de perte d'autonomie
- Analyser les conséquences sur la vie quotidienne à domicile
- Conseiller au malade- ou à son entourage- les Dispositifs Médicaux les mieux adaptés à son contexte
- Expliquer l'utilisation de ces dispositifs (entretien, hygiène et sécurité) dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient
- Identifier le cadre réglementaire de la délivrance de ces DM

Durée

11h à suivre sur 1 mois en 2 temps :

- E-learning de 4h
- 1 journée présentielle (stage) de 7h

Prérequis

Aucun

Public visé

Pharmacien, préparateur, personne en charge du MAD à l'officine

Formateurs partie présentielle

- Pierre Depériers, Docteur en pharmacie et formateur
- Fabienne Mura, pharmacien responsable qualité
- Marie-Thérèse Pons, pharmacien
- Laurence Quittard, spécialiste de la prestation médico technique, des DM et du MAD
- Catherine Tellier, formatrice médico technique
- Marion Cezard, formatrice médico technique
- Thierry Jouin, formateur médico technique

Programme de la formation

1ère partie - Module distanciel (4h de e-learning) à suivre AVANT la formation présentielle

20 min - INTRODUCTION

- Présentation du programme, des modalités et des objectifs de la formation
- Questionnaire d'autoévaluation (lien internet)

20 min - DEFINITION DU VIEILLISSEMENT ET DEMOGRAPHIE

Identifier la situation de vieillesse et sa démographie

- Définition de la vieillesse selon l'OMS
- Démographie et vieillissement
- L'espérance de vie
- Mémo

25 min - L'APPAREIL LOCOMOTEUR

Décrire Le processus du vieillissement fonctionnel

- L'appareil locomoteur et son vieillissement
- Pathologies liées au vieillissement de l'appareil locomoteur



- Risque de chute et prévention
- Quiz final (4 questions) et mémo

25 min - PSYCHOLOGIE ET VIEILLISSEMENT

Distinguer les comportements psychologiques du vieillissement

- Survenues de ruptures
- Estime de soi
- Point de vue sociétal de la vieillesse
- Sur le plan psychologique
- Conséquences psycho-affectives (pathologique et comportement)
- Syndrome de glissement
- Le vieillissement, également un privilège
- Test et mémo

20 min - LES AIDES TECHNIQUES DANS LA PREVENTION DES CHUTES ET LE MAINTIEN A DOMICILE

Démontrer l'intérêt d'un équipement précoce

- Les chutes chez les séniors
- Dépister les troubles de l'équilibre après 70 ans
- Test chronométré de la chaise
- La chute, un événement évitable
- Les aménagements possibles
- Les aides techniques
- Visite à domicile et/ou questionnaire
- Quelques sources d'informations
- Test et mémo

25 min - LES DEMARCHES LIEES A LA PERTE D'AUTONOMIE

Nommer les financements possibles des aides techniques

- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Memo sur CNSA - Prestation de Compensation du Handicap
- L'allocation Personnalisée d'Autonomie
- AGGIR : aide à l'évaluation de l'autonomie de la personne âgée
- Prise en charge de(s) aide(s) technique(s) (au titre de la PCH)
- Cas pratique

20 min - UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

Construire une coordination autour du séniors

- Les types d'interventions de la santé à domicile
- Les acteurs autour des soins à domicile
- Décret (arrêté du 20 mars 2012) fixant la liste des DM que les infirmiers sont autorisés à prescrire
- Décret (arrêté du 9 janvier 2006) fixant la liste des DM que les kinésithérapeutes sont autorisés à prescrire
- Les acteurs autour de la coordination des soins à domicile - Memo les 10 points clefs pour réaliser un PPS
- Décret (Arrêté du 30 janvier 2018) fixant les priorités nationales en matière de protocoles de coopération
- La réglementation dans la coordination des soins
- Les autres acteurs autour du patient à domicile - Liens utiles

25 min - REGLEMENTATION AUTOUR DES DISPOSITIFS MEDICAUX



Maîtriser les règles de délivrance des aides techniques

- Savoir utiliser la LPPR pour délivrer les Dispositifs Médicaux selon les indications et les recommandations (DEP, PLV...).
- La réglementation autour des Dispositifs Médicaux.

20 min - LES OBLIGATIONS DE MAINTENANCES

Planifier la gestion des maintenances

- Définition
- Obligations
- Traçabilité

20 min - MATERIOVIGILANCE ET DECLARATIONS D'INCIDENTS

Identifier et démontrer les incidents de matériovigilance

- Définition matériovigilance
- Signalements
- Traçabilité
- Structure de gestion des incidents
- Gestion des signalements (Qui ? comment ?)
- Déclaration d'un incident grave
- Organigramme déclaration

20 min - EVALUATION DE FIN DE FORMATION ET CONCLUSION

- Evaluer ses connaissances après la formation
- Fin de formation
- Introduction à la journée présentielle

2ème partie – Module présentiel (stage de 7h)

Les fondamentaux du processus de vieillissement et le rôle de l'équipe officinale au sein d'une prise en charge coordonnée ayant été défini lors du module distanciel, la formation présentielle permettra d'acquérir la démarche d'orientation et de conseil via des cas pratiques visant à faciliter la mise en pratique au comptoir.

9h00 – ACCUEIL

- Présentation du programme et des objectifs de la formation
- Expression des attentes des stagiaires
- Point questions / réponses sur le module distanciel

9H10 - RAPPELS MODULE DISTANCIEL

S'assurer de la bonne compréhension du module distanciel

9h40 - RESEAU PROFESSIONNEL ET PRISE EN CHARGE COORDONNEE

Comprendre son rôle au sein d'un réseau professionnel et l'intérêt d'une prise en charge coordonnée

- Présentation du programme ICOPE
- Rappel sur les organisations professionnelles
- Equipe pluridisciplinaire au service du patient : Professionnels de santé – SAP - Les Aidants CTA – PTA - CPTS - DAC
- Le contexte officinal

10h10 - LES AIDANTS

Soutenir les aidants



- Le contexte des aidants familiaux
- Comment les soutenir et repérer leurs difficultés

11h - CAS PRATIQUES

Reconnaitre les situations de fragilité

- Repérer les situations de fragilité selon ICOPE : présentation de l'outil de dépistage (Déclin cognitif-Symptôme dépressifs)
- Déficience visuelle et auditive-La malnutrition-Mobilité limitée)
- La prévention des chutes
- Identification des risques

12h – Déjeuner

13h30 – PRESENTATION DES GRANDES FAMILLES D'AIDES TECHNIQUES - MISE EN PRATIQUE AUTOURS DE 4 CAS CONCRETS.

Prévenir la perte d'autonomie et faciliter le quotidien des seniors

- Les aides aux transferts, les lits, les aides à la marche, les fauteuils
- La prévention des escarres
- Les aides à la toilette et au repas, les loisirs, le confort
- Les aides autour de la sécurité

15h30 – ATELIERS

- Reproduire et conseiller l'utilisation des aides techniques
- Utilisation des dispositifs

16h30 – Rappels règlementaires

Identifier le contexte règlementaire et socio- économique (rappel)

- La LPPR- APA (CCAS)- PCH (MDPH)
- Réglementation et financements des dispositifs médicaux
- Les règles de délivrance (indications recommandations)
- Affichage et publicité

17h – BILAN / EVALUATION DE LA JOURNEE

- Synthèse de groupe pour favoriser la mémorisation
- Définition d'un plan d'action personnel
- Questionnaire d'évaluation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

Les horaires, durées sont donnés à titre indicatif.

Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.

Méthodes pédagogiques :

La formation, construite en 2 temps, permet à la fois l'assimilation d'éléments théoriques via les apports du e-learning et la mise en pratique effective.

La pédagogie est axée sur la découverte et l'expérimentation. Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques (jeux de rôles, échanges d'expériences). Ces exercices permettent



au formateur de s'assurer de l'assimilation des contenus et favorisent les échanges, la confrontation des idées et le partage de bonnes pratiques. En fin de session, les participants écrivent le plan d'action qu'ils vont mettre en place à leur retour à l'officine, sur la base des axes de progrès identifiés pendant la formation.

Moyens pédagogiques :

Modalités du e-learning :

- Vidéos, documents à lire (et à télécharger), quiz
- Modalités d'échanges avec le formateur-tuteur

Modalités du présentiel :

- Présentation de diapositives, de cas pratiques et de tableaux récapitulatifs (législation, entretien du matériel)

Documents remis aux stagiaires :

- Le support de cours (synthèse du diaporama projeté)
- Des documents ou fiches relatives aux appareillages et à leur entretien

Matériels utilisés : matériel médical manipulé, vidéo projecteur

Modalités d'évaluation de la formation :

- Quiz de connaissances en amont de la formation à distance. Il est à nouveau renseigné en fin de formation présentielle et valide l'acquisition des connaissances.
- Evaluation des attentes par un tour de table en début de formation présentielle
- Le formateur qui intervient s'assure régulièrement de l'adéquation du contenu au niveau des stagiaires à l'aide d'exercices réalisés en groupe (questions/réponses, jeux de rôles...)
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de session.
- Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé à l'employeur deux mois après la formation.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr